

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2023

MORATOIRE SUR LE DÉPLOIEMENT DES MÉGA-BASSINES - (N° 1766)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 40

présenté par

Mme Heydel Grillere, M. Brosse et Mme Lebec

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Le moratoire sur les projets de méga-bassines prévu au I du présent article ne concerne pas les projets de construction, ou en cours de construction, de méga-bassines destinés aux exploitations agricoles consommatrices d'eau. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à compléter l'article 1er de la proposition en excluant de facto, les projets de construction de méga bassines déjà engagés et qui seraient destinés aux exploitations agricoles utilisatrices d'eau.